Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le



AFFICHAGE : 20/07/2023

# CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE Syndicat mixte

### Conseil Syndical Session du 12 juillet 2023

Le douze juillet deux mille-vingt-trois, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

<u>Etaient présents</u>: Martine BERNON – Arthur BOIX-NEVEU – Florence BOURGEOIS – Philippe DA SILVA LOPES – François FOURCHES – Florian MAITRE – Yves MERCIER – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

<u>Excusés</u>: Luc BERTHOUD – Jean-Benoît CERINO – Aloïs CHASSOT – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Christian GOGNY – Thibault GUIGUE – Raphaëlle MOURIC – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs: Grégory BASIN à Josette REMY

Nombre de membres en exercice: 30

Nombre de membres présents : 18

Secrétaire de séance : François FOURCHES

Assistaient également à la séance : - Régis DORMOY - Patrice BLANCHOZ - Béatrice RUBEAU

-

Date de convocation : 5 juillet 2023

Délibération N° C23-44

## CREATION DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES LE SAUVAGE 2 COMMUNE D'ENTRELACS

#### Rapport au Conseil Syndical

Yves MERCIER, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour l'aménagement et l'extension du Parc d'Activités Economiques (PAE) le Sauvage 2 situé en bordure de l'autoroute A41 sur la commune d'Entrelacs.

La commune d'Entrelacs est située sur un territoire dynamique, au croisement entre les aires urbaines d'Aix-les-Bains et d'Annecy, et bénéficie de l'attractivité de ces deux pôles. Plusieurs Parcs d'Activités Economiques (PAE) sont présents sur la commune, dont le PAE le Sauvage créé et réalisé sous forme de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) par la communauté de communes du canton d'Albens il y a 20 ans. Ce PAE se développe sur une superficie d'environ 8,4 hectares entièrement commercialisés.

Publié le



Une étude de faisabilité a été réalisée en 2022 afin d'identifier les potentialités d'extension du PAE Le Sauvage sur un foncier limitrophe classé 2AUe au PLUi de l'Albanais. Ce tènement permet de porter la superficie du PAE à 10,2 hectares.

Le foncier objet de ce nouveau projet d'extension est aujourd'hui constitué de tènements en portage par l'EPFL jusqu'à fin 2023 pour le compte de Chambéry Grand Lac Economie (environ 19 800 m²) et d'un foncier propriété de l'AREA (environ 470 m²) à acquérir par Chambéry-Grand Lac Economie.

Afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation de ce secteur, une modification du PLUi est requise. Des études réglementaires et environnementales seront également nécessaires.

Le bilan prévisionnel, intégrant les acquisitions foncières, les coûts d'études, les honoraires de maîtrise d'œuvre, les coûts travaux et frais d'imprévus, fait état de recettes d'environ 1,76 million d'euros et d'un bilan d'opération équilibré.

Les lots seront ensuite commercialisés auprès des entreprises sous forme de bail à construction.

DEPER	NSES		
	m²	€HT/m²	€HT
FONCIER			
Foncier EPFL (portage jusqu'à fin 2023)	19 793	8,47	167 647
Foncier AREA	471	15	7 065
Frais			16 312
sous-total foncier			191 024
ETUDES ET PERMIS D'AMENAGER			74 191
HONORAIRES MOE			110 810
TRAVAUX			1 274 312
IMPREVUS			107 363
TOTA			1 757 700
RECET	TES		
	m²	€HT/m²	€HT
LOTS CESSIBLES	17 577,00	100	1 757 700
		TOTAL	1 757 700

### Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>Article 1:</u> Approuve la création de ce parc d'activités « Le Sauvage 2 » sur la commune d'Entrelacs.

Article 2: Approuve le bilan prévisionnel à l'équilibre.

<u>Article 3</u>: Autorise la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs à cette opération d'aménagement.

Article 4 : les crédits correspondants ont été inscrits au BP 2023.

Fait à Le Bourget-du-Lac,

Le 12 juillet 2023

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

Présidente

